

# EXTINCTION AUTOMATIQUE A GAZ - SERVICE DE RECYCLAGE DE GAZ INHIBITEURS C E R T I F I C A T

N° 040/02/13R

délivré à la société

**EFMT SAS**

5 Chemin du Bas des Indes - ZAC des Bois De Rochefort - 95240 CORMEILLES EN PARISIS - Tél. 01 30 10 17 00

Siret N° 301 852 489 00022

Liste des caractéristiques essentielles couvertes par la certification [Référentiel I.F13 (juin 2015)]

- La qualité de l'accueil
- La contractualisation
- Les compétences du personnel
- L'adaptation des moyens matériels
- La qualité et la spécialisation et qualité de l'organisation de l'activité

Date de prise d'effet, le 01/01/2016

Amaury LEQUETTE  
Directeur CNPP Cert.

JTR

Ce certificat est valable jusqu'au 30/12/2018

Il annule et remplace tout certificat antérieur. Sa validité peut être vérifiée sur [www.cnpp.com](http://www.cnpp.com)



MCS F 10-27D (08/2015)

CNPP Cert., organisme certificateur  
reconnu par les professionnels de la sécurité et de l'assurance - [www.cnpp.com](http://www.cnpp.com)  
Route de La Chapelle Réanville - CD 64 - CS 22265 - F 27950 SAINT MARCEL  
Téléphone +33 (0)2 32 53 63 63 - Télécopie +33 (0)2 32 53 64 46

cofrac



ACCREDITATION  
N° 5-0547  
CERTIFICATION  
DE PRODUITS  
ET SERVICES sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

1/2

## Certification APSAD de service de Recyclage de Gaz Inhibiteurs

### **UNE CERTIFICATION VOLONTAIRE**

La certification APSAD de service est une certification volontaire délivrée par le CNPP à des entreprises intervenant dans le secteur de la sécurité. Elle est attribuée avec le soutien de la profession de l'assurance et en collaboration avec les pouvoirs publics et des organismes représentatifs de la sécurité.

### **DES CONTROLES RIGoureux AU SEIN DE L'ENTREPRISE**

La certification APSAD de service est attribuée, pour une durée renouvelable, après notamment l'examen de dossiers, la réalisation d'audits au sein de la station de recyclage et le contrôle des compétences techniques du personnel en charge de l'activité.

### **Conseils à la clientèle**

**Pour le recyclage des gaz inhibiteurs de votre installation d'extinction automatique, faites appel à une entreprise offrant des services certifiés APSAD.**

**N'hésitez pas à consulter votre assureur.**

2/2

### **UNE CERTIFICATION VOLONTAIRE**

*La certification APSAD de service est une certification volontaire délivrée par CNPP Cert. à des entreprises intervenant dans le secteur de la sécurité.*

*La certification APSAD s'inscrit dans une approche collective, où toutes les parties prenantes sont associées pour l'élaboration des référentiels : professionnels de la sécurité, utilisateurs, prescripteurs, assureurs, pouvoirs publics.*

### **LA GARANTIE DE FIABILITÉ D'UNE INSTALLATION**

*Cette certification de service revêt un caractère particulier puisque les installations de sécurité sont le plus souvent des systèmes en «attente» d'une sollicitation qui peut intervenir plusieurs années après leur mise en place.*

*Ces installations doivent alors fonctionner sans faille, surtout lorsqu'il s'agit de systèmes destinés à la sauvegarde des vies humaines.*

### **DES CONTRÔLES RIGoureux AU SEIN DE L'ENTREPRISE ET EN CLIENTÈLE**

*La certification APSAD de service est attribuée, pour une durée renouvelable, après notamment l'examen de dossiers, la réalisation d'audits au sein de l'entreprise et le contrôle des compétences techniques du personnel en charge de l'activité.*

*Des contrôles périodiques en clientèle permettent également de s'assurer de la qualité des prestations de l'entreprise.*

### **CONSEILS À LA CLIENTÈLE**

*Pour la pérennité de votre installation, faites la vérifier périodiquement et souscrivez un contrat de maintenance auprès d'entreprises titulaires de la certification APSAD correspondante.*